

La valeur n'attend pas le nombre des années

France Vanlaethem

Numéro 94, automne 2002

20 ans de patrimoine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16247ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vanlaethem, F. (2002). La valeur n'attend pas le nombre des années. *Continuité*, (94), 36–36.

La valeur n'attend pas le nombre des années

À la différence d'autres pays, le Québec reconnaît bien peu la valeur patrimoniale de l'architecture moderne du XX^e siècle. Toutefois, si elle n'était défendue que par une minorité il y a 10 ans, cette architecture est aujourd'hui plus largement appréciée. Héritage Montréal, qui a acquis sa crédibilité en se portant à la défense de l'architecture urbaine historique, n'a-t-il pas récemment demandé le classement d'Habitat 67 ? Indubitablement, cet ensemble conçu par le jeune Moshe Safdie, l'un des architectes canadiens contemporains les plus réputés, est non seulement un des beaux legs de la fameuse Expo 67, mais encore une icône de la modernité architecturale internationale. D'ailleurs, dans *The Modern Movement and the World Heritage List*, un rapport que DOCOMOMO International a rédigé en

1997, Habitat 67 est le seul édifice canadien dont on propose la reconnaissance comme patrimoine mondial. La décision concernant son classement constituera un test. On se souviendra que le refus de classer le Westmount Square en 1989 a eu des impacts négatifs sur le bâtiment. L'âge minimal de 50 ans auquel sont attachés bien des gestionnaires du patrimoine au Québec (même si la Loi sur les biens culturels ne précise pas d'âge) va-t-il constituer un obstacle ? Le programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications du Québec ne considère-t-il pas que les bâtiments d'avant 1945 ? Pourtant, l'architecture religieuse des années 1950 et 1960 est l'une des contributions majeures du Québec à la modernité architecturale.

Quoi qu'il en soit, les mesures de protection gouvernementales ne peuvent, à elles

Habitat 67, l'œuvre de Moshe Safdie, visait à rendre l'habitation urbaine aussi agréable que celle de banlieue. Ce bâtiment est actuellement en attente d'un statut de protection à l'échelle internationale.

Photo : France Vanlaethem

seules, assurer la sauvegarde de l'architecture moderne qui se caractérise notamment par l'abondance de ses réalisations. Les propriétaires d'immeubles modernes et, surtout, les architectes et les designers doivent aborder les projets de réhabilitation avec un plus grand respect des qualités de cette architecture. Affiner l'appréciation des professionnels est un des buts du programme d'études supérieures en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne proposé à l'UQAM depuis 2001.

France Vanlaethem



PRIX D'EXCELLENCE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES PAYSAGISTES DU QUÉBEC AU CONCOURS DE L'AAPC / CSLA



MÉRITE NATIONAL et HONNEUR RÉGIONAL
In Vitro, Jardins de Métis (Québec)
NIP Paysage
Client : Festival international de jardins aux Jardins de Métis

CITATION NATIONALE et MÉRITE RÉGIONAL
Jardin de Montréal à Shanghai
Parc du centenaire Pudong



Shanghai (Chine)
Service des parcs, des jardins et des espaces verts
Ville de Montréal, Claude Cormier architectes paysagistes inc.
Clients : Ville de Montréal et Ville de Shanghai